



VIE DES PARTIS

Rentrée politique au Frocad et à l'UDH-Yuki

Avec un jour d'intervalle, le Front pour le respect de l'ordre constitutionnel (Frocad) et l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) (opposition), ont organisé leurs sorties politiques de l'année, les 17 et 18 janvier, à Brazzaville. L'occasion pour Claudine Munari et Guy-Brice Parfait Kolélas de donner le ton de leurs stratégies de conquête du pouvoir lors de la présidentielle de 2021 et de dresser un tableau sombre de la situation nationale.

Anciens ministres tous les deux, la présidente du Frocad-Idc-CJ3M et le leader de l'UDH-Yuki reviennent chacun avec ses mots sur les faiblesses qu'ils disent constater de la gouvernance publique antérieure et actuelle. S'agissant de la future élection présidentielle, ils réclament un dialogue politique préalable destiné, entre autres, à se pencher sur les conditions de son organisation. [Pages 2-3](#)



Guy-Brice Parfait Kolélas



Claudine Munari

AFRIQUE CENTRALE

2,5 milliards d'euros pour financer les infrastructures de transport

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) entend rattraper son retard en matière d'infrastructures routières et de transport. A cet effet, elle va organiser en mars prochain à Brazzaville, en partenariat avec les gouvernements des deux Congo, de la République centrafricaine et du Tchad, une table ronde en vue de lever 2,5 milliards d'euros auprès des bailleurs de fonds pour réaliser, dans la période 2020-2024, des projets intégrateurs. Au nombre de ceux-ci figurent la construction du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa et de la route Ouesso (Congo)-Bangui (Centrafrique)-N'Djamena (Tchad), ainsi que l'aménagement de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents. [Page 7](#)



Jean Jacques Bouya entouré de la SGA de la CEEAC et du représentant de la BAD

ETAT CIVIL

1392 registres d'actes de naissance au profit des enfants non déclarés

[Page 5](#)

REVENDEICATIONS SOCIALES

Concert de casseroles des agents de l'ex-ONPT



Les agents de l'ex-ONPT viennent de renouer avec le concert de casseroles pour revendiquer le respect des mesures adoptées par le gouvernement et les partenaires sociaux, notamment l'apurement de leurs créances. « Après que le gouvernement a versé une partie en 2019, nous constatons que l'exécutif ne respecte pas ses engagements annoncés lors de

la réunion multipartite du 31 décembre 2018 », a déclaré le président du comité de suivi des ex-travailleurs de l'ONPT, Gilbert Edoli. [Page 5](#)

ÉDITORIAL

Faux !

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Faux !

Dans le monde très ouvert et très brutal où nous vivons présentement, il y a les violences visibles, cruelles, sanglantes que les médias internationaux se font un devoir de dénoncer et contre lesquelles les Etats se mobilisent comme on le voit au Sahel notamment. Mais il y a aussi les crimes plus abominables encore qui sont commis par des organisations mafieuses agissant à l'échelle de la planète et qui reposent sur le trafic des faux médicaments. Une mécanique bien rodée dont les peuples émergents comme le nôtre paient le prix fort et qui provoque chaque année la mort prématurée de centaines de milliers d'êtres humains.

Longtemps ignoré du grand public et sous-estimé par les pouvoirs publics sur les cinq continents, ce trafic a pris ces dernières années une ampleur telle que plus personne ne peut, ni ne pourra plus feindre d'en ignorer les conséquences dramatiques. Nous allons en avoir la preuve accablante lorsque six chefs d'Etats africains vont appeler la communauté mondiale à se mobiliser.

Organisé par la Brazzaville Foundation, dont le siège est à Londres, que préside un ami de longue date du Congo, Jean-Yves Ollivier, et qui compte dans ses rangs de hautes personnalités, ce Sommet marquera à coup sûr un tournant dans la bataille planétaire qui débute et que seule la coordination des Etats permettra de gagner à plus ou moins brève échéance. Lancé à Oyo à l'occasion de la conférence sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ce projet ambitieux mis au point par la Brazzaville Foundation a pris forme en moins de deux ans et tout indique qu'il occupera une place centrale dans la lutte contre la criminalité sur notre continent bien sûr mais aussi partout ailleurs dans le monde.

Nos lecteurs le savent, nous suivons et nous soutenons cette initiative avec tous les moyens de communication dont nous disposons. Nous vous rendrons donc compte de façon précise des décisions qui seront prises dans la capitale du Togo dans les heures à venir. Et, bien sûr, nous donnerons la parole à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent, chez nous comme ailleurs, pour lutter contre le trafic des faux médicaments et des médicaments falsifiés.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE

L'IDC-Frocad demande la dissolution de l'institution

La présidente de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC), Claudine Munari, a, au cours d'une conférence de presse le 17 janvier à Brazzaville, souhaité la convocation d'un « dialogue patriotique » et la dissolution immédiate du Conseil national du dialogue (CND) en l'état.

Composée de l'Initiative pour la démocratie au Congo (l'IDC), le Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) et la Composante Jean-Marie Michel Mokoko (CJ3M), la FOC a estimé que la loi organique relative au CND fait de cet organe une annexe de la présidence de la République. Selon cette plateforme de l'opposition extraparlamentaire, en dépit du fait que cette institution est entièrement placée sous l'autorité du chef de l'Etat, ce dernier nomme un quantum des membres en conseil des ministres et en dehors.

« De ce dialogue que nous voulons, on n'aura pas tout réglé, nous nous mettrons au moins sur la voie. Le dialogue patriotique est une occasion de donner la priorité à notre pays, de le sortir de l'ornière »

« Et comme si cela ne suffisait pas, c'est lui qui saisit le conseil. Il peut donc ne pas le saisir et le rendre inopérant. En outre, le conseil n'a aucun pouvoir. Il se limite à faire rapport de ses travaux au président de la République qui décide de donner ou de ne pas donner suite à ses recommandations », a critiqué Claudine Munari. Ainsi, pour augmenter l'utilité du CND et son efficacité, la FOC propose d'en faire un organe avec une capacité décisionnelle et revêtir ses décisions du caractère exécutoire et obligatoire à l'égard de tous. « Autrement, cet organe sera cantonné à organiser des parades des personnalités et à consoler de bonnes âmes. Dans l'ensemble de ces considérations, le salut public commande : une dissolution immédiate du conseil national du dialogue en l'état ; l'organisation des consultations sur le cadre de la tenue d'un dialogue patriotique », a-t-elle souhaité.

Insistant sur la convocation du dialogue, cette frange de l'opposition estime qu'elle n'y ira pas pour faire des offres de service. « De ce dialogue

que nous voulons, on n'aura pas tout réglé, nous nous mettrons au moins sur la voie. Le dialogue patriotique est une occasion de donner la priorité à notre pays, de le sortir de l'ornière », a-t-elle laissé entendre.

S'agissant du compromis politique souhaité par Pascal Tsaty-Mabiala, Claudine Munari pense que le chef de file de l'opposition fait ses offres de services. « S'il avait dit que nous allons avoir du mal à organiser une élection meilleure en 2021, je l'aurais applaudi. C'est ce qu'il a ajouté après qui pose problème. Nous avons l'impression que c'est un jeu de rôle, ils ont été mandatés. Je suis d'accord avec eux en ce qui concerne la gouvernance électorale. Les problèmes sont nombreux, asseyons-nous. Privilégions les intérêts collectifs au détriment des intérêts individuels », a-t-elle poursuivi.

Concernant une éventuelle candidature de l'opposition à l'élection présidentielle de 2021, la présidente de la FOC a indiqué qu'il serait difficile d'autant plus qu'une partie de l'opposition chante « les mérites du pouvoir ».

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2021

L'UDH-Yuki crée un fonds pour soutenir son candidat

La rentrée politique de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) le 18 janvier, a été marquée par le lancement d'une quête en vue de soutenir la candidature de son président, Guy Brice Parfait Kolélas, en 2021.

Devant des centaines de militants réunis pour la circonstance au Palais des congrès de Brazzaville, Guy Brice Parfait Kolélas qui avait déjà annoncé ses intentions de se présenter à la prochaine élection présidentielle, a réitéré cette volonté. Pour soutenir son candidat, l'UDH-Yuki a mis en place un fonds dont l'objectif est de collecter 25 millions FCFA comptant pour le dépôt de candidature. C'est ainsi qu'une somme de plus de 2,5 millions FCFA a été collectée séance tenante. Guy Brice Parfait Kolélas a demandé aux gestionnaires du fonds de soutien à sa candida-

ture de redoubler d'efforts pour que cette structure soit d'un grand secours pour le parti en vue du financement des activités de campagne de l'élection présidentielle.

En effet, faisant l'état des lieux du pays depuis son indépendance en 1960 et les 40 ans du règne du Parti congolais du travail (PCT) au pouvoir, le président de l'UDH-Yuki a rappelé que plus d'une centaine d'entreprises étatiques et paraétatiques ont disparu. «*Tout est à refaire dans ce pays, y compris la route nationale 2. Il faut une alternance politique au Congo. C'est pour cela que je déclare ma candidature. L'UDH-Yuki seule ne peut pas gagner; il faut un soutien de tous les Congolais*», a annoncé Guy Brice Parfait Kolélas, précisant que son parti a une solution pour le Congo.

Il est également revenu sur son projet de société de 2016, structuré en sept piliers qui méritent, d'après lui, d'être révisé au regard de l'évolution de la situation du pays. «*Le Plan Parfait pour le redressement du Congo que je vous demande d'actualiser pendant le Forum citoyen pour le redressement du Congo repose sur sept piliers sous-tendus par de grands projets structur-*



Une vue de la salle Adiac

rants. Parmi ces sept piliers, il y en a cinq qui soutiennent les murs porteurs de notre vision pour le Congo de demain», a-t-il rappelé.

Le dialogue national inclusif avant la présidentielle

Se disant prêt à aller à l'élection présidentielle en 2021, Guy Brice Parfait Kolélas pense que les Congolais devraient se retrouver autour d'un dialogue à deux phases afin de régler la situation du Pool et revoir la gouvernance électorale dans le pays. C'est pour cela, qu'il a invité le président de la République

à user de son «*devoir de père de la Nation pour éviter que le pays sombre dans le chaos*». Ceci en convoquant un dialogue inclusif, au sortir duquel, des décisions seront prises, même celles qui déboucheraient sur l'instauration d'une période de transition politique pouvant durer, selon lui, le mandat des élus nationaux.

«*S'il n'y a pas de dialogue pour la résolution définitive du conflit récurrent dans le département du Pool ainsi que pour la gouvernance électorale concertée et apaisée avant la tenue de l'élec-*

tion présidentielle de 2021, l'opposition politique, sous la bannière de son chef de file, se retrouvera pour dire la voie à suivre, après consultation de tous les partis politiques de cette plateforme», s'est-il engagé, promettant de convoquer en cette circonstance la convention nationale de son parti. Notons que le président de l'UDH-Yuki se propose d'organiser «*un forum citoyen pour le redressement du Congo*» sur l'étendue du territoire national courant premier trimestre de cette année.

Parfait Wilfried Douniama

« Le Plan Parfait pour le redressement du Congo que je vous demande d'actualiser pendant le Forum citoyen pour le redressement du Congo repose sur sept piliers sous-tendus par de grands projets structurants. Parmi ces sept piliers, il y en a cinq qui soutiennent les murs porteurs de notre vision pour le Congo de demain »

LE FAIT DU JOUR

RCA : procès en dissuasion?

Quel que soit le verdict du procès en cours en Centrafrique, contre les seigneurs des conflits armés dans ce pays, la question se posera de savoir si, enfin, les autres chefs de milice encore en activité songeront à enterrer définitivement la hache de guerre en déposant les armes. Dans l'hypothèse contraire, quels mécanismes l'Etat centrafricain, en quête de stabilité depuis de longues années, mettra-t-il en place pour contraindre ces derniers à répondre de leurs actes ?

La plupart du temps, lorsque les ruptures d'équilibres au sein d'une nation ouvrent la voie à l'installation de l'anarchie, l'horreur du vide dont on prête la nature façonne ses hommes du moment, lesquels la guerre prenant

le dessus sur tout, versent dans des exactions insoutenables. En l'occurrence, ils rêvent que ne revienne jamais plus un semblant d'ordre de manière à ce qu'ils imposent aux plus faibles les sévices de tous genres.

Ce n'est pourtant pas qu'ils deviennent plus puissants, ces seigneurs de guerre. Non. Parce que recours à la force brutale, ils traduisent parfois, et bien souvent, la grande faiblesse qu'ils éprouvent devant l'innocence de leurs victimes. Ils ne tolèrent pas qu'en face d'eux se trouvent des personnes qui se détournent de la violence aveugle à un moment où tout va en sens inverse.

A l'évidence, à l'ouverture du procès de Bangui, le 16 janvier, les deux chefs de guerre présumés, reconnus par certaines

de leurs cibles, se sont confondus en reniements. Comme s'ils s'étaient rendus compte soudainement qu'ils n'avaient pas le droit d'infliger autant de peines aux gens qui ne leur avaient rien fait de mal ; aux hommes, femmes et enfants de tous âges qu'ils ont soit supprimés, soit torturés, amputés une jambe ou un bras les rendant impotents pour le restant de leur vie.

Les seigneurs des mutilations rattrapés par leur passé d'à peine deux ans (les faits qui leur sont reprochés se sont produits en 2017 dans la localité de Bangassou) ne sont plus en mesure de soutenir le regard hagard de leurs proies d'hier. Ebranlés, ils répètent devant les juges de la cour qu'ils n'ont pas ça, qu'ils n'ont pas pu faire ça, qu'ils n'ont pas pu tuer aussi facilement

leurs compatriotes, rayer de la carte et par le feu les villages et huttes qui les abritaient.

S'ils sont reconnus coupables, les commandants de milice en procès à Bangui et leurs hommes seront sans doute condamnés à de lourdes peines. Pourront-ils, quand le droit sera dit avoir une pensée compatissante pour leurs victimes innocentes ? Auront-ils le courage d'implorer le pardon de la nation centrafricaine en jurant qu'ils s'étaient trompés d'ennemis, que la vraie bataille qui importe pour leur pays, et pour d'autres dans la sous-région d'Afrique centrale et au-delà, toujours hantés par les démons de la haine, est celle de l'unité, gage du développement ? Attendons voir.

Gankama N'Siah

DÉPARTEMENT DU POOL

Les habitants de Mindouli reçoivent des kits aratoires et intrants agricoles

La représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Suze Percy Filippini, a remis symboliquement, le 17 janvier à Mindouli, un échantillon d'outils agricoles visant à améliorer les moyens de subsistance des populations autrefois affectées par la crise du Pool.

Le lot de deux cent cinquante kits est composé essentiellement de houes, pelles, râtaux, brouettes, pioches, fourches, bottes, arrosoirs, machettes. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du projet d'urgence dont le but est de relancer la production agropastorale et halieutique, d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer la résilience des populations dans cinq départements du Pool, notamment Kindamba, Mayama, Vindza, Kimba et Mindouli.

L'assistance de l'organisation onusienne vient en effet rallonger le bras du gouvernement à venir en aide aux habitants en situation vulnérable du département du Pool. « La République du Congo, comme de nombreux pays africains, est un très grand consommateur de poisson. Le district de Mindouli à lui seul représente 20% de la production piscicole nationale », a indiqué la représentante de la FAO. « Le Pool a joué un rôle essentiel dans la production agricole du pays et représente près de 16% des actifs agricoles », a poursuivi Suze Percy Filippini.

Le soutien apporté par la FAO a permis de contribuer significativement à la relance de la production agropastorale et halieutique dans plusieurs districts affectés de ce département. « Mindouli a toujours été comme un grand bassin d'activité agropastorale avec pour particularité de mérite l'élevage des bœufs, la culture du chou et la pisciculture. Par votre intervention, vous avez relevé, revivifié, regarni l'épine



Les produits de la station piscicole domaniale de Mindouli

dorsale de cette localité », a signifié le sous-préfet du Pool, Francis Hochard Tela.

Pour les bénéficiaires, le don reçu par la FAO est une source de motivation, un gagne-pain. Ils ont à leur tour promis d'en faire bon usage et de les utiliser uniquement à des fins bénéfiques.

Par ailleurs, le maire de Mindouli, Jean Bosco Mahoungou, a, quant à lui, rappelé que le district de Mindouli, composé de douze quartiers avec une population de vingt-et-un mille habitants, est une localité regorgeant d'énormes potentialités

mais peu exploitées. « Si le volet agricole et piscicole connaît aujourd'hui une relance effective des activités, le volet élevage par contre ressemble à un enfant orphelin », a-t-il fait savoir.

Des œuvres érigées remises aux autorités administratives du département

Outre les outils agricoles, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a également procédé à la remise officielle du Centre d'appui technique agricole (CATA) de la station pis-

cicole domaniale de Mindouli. Bâtiment de 153m², le CATA est un espace construit pour former les jeunes aux métiers de l'agricultu-

re. Il comprend ainsi une salle de formation, deux bureaux et un entrepôt de stockage des matériels.

La station piscicole domaniale de Mindouli a pour objectif de produire des alevins pour ensuite faire la distribution auprès des pisciculteurs privés. Au total 106 sites piscicoles avec plus de 1200 pisciculteurs ont été identifiés par l'ONG en charge du suivi du projet. Grâce à l'appui de FAO et l'ONG Apdra, spécialisée en pisciculture paysanne, on compte à ce jour vingt-et-un étangs réhabilités et fonctionnels qui s'étendent sur une superficie de deux hectares. Ils serviront de réservoirs des alevins pour l'alimentation de 480 autres étangs réhabilités par le Programme alimentaire mondial (PAM).

Il est impératif de préciser que l'appui matériel et financier de ces actions est estimé à cent cinquante millions FCFA.

Notons que la réalisation de ces actions se situe dans le cadre du Plan national de développement agricole 2018-2022 du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Gloria Imelda Lossele

EMULATION SCOLAIRE

Cinq handicapés visuels admis aux examens d'Etat 2018-2019 primés

L'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo (ANADVC) en collaboration avec le Centre des Nations unies (Unic) a congratulé, le 17 janvier à Brazzaville, cinq meilleurs handicapés visuels admis au baccalauréat (Bac) et au Brevet d'études du premier cycle (Bepc) session 2018-2019.

Du matériel de communication et de gestion d'informations, des téléphones smartphones, calendriers 2020 sont, entre autres, des prix encourageants sponsorisés par la Fondation MTN, une organisation humanitaire. La donation consiste à encourager l'effort d'apprentissage des élèves porteurs d'handicap visuel dans le cadre de la commémoration de la 4e édition de l'initiative, en vue de réduire les inégalités sociales à Brazzaville et dans les autres départements du pays. Ces lauréats de la session 2018-2019 portent le nom « promotion Marina Ayessa Nguesso », marraine de l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo.

Le journaliste, Rodolphe Gassayes Mouadzah, non voyant exerçant au Centre national de la Radio et de la Télévision (CNRTV) du Congo et animateur de l'émission « Alternatif handicap », a été primé pour son dévouement et sens de responsabilité.

Selon Prosper Mihindou, directeur du Centre d'information et de communication des Nations unies (Unic), en collaboration avec l'ANADVC, à Brazzaville, il est question de promouvoir le dixième objectif de développement durable (ODD) visant à réduire les inégalités entre les Etats et au sein des pays membres de l'Organisation des Nations unies.

Fortuné Ibara

Ambiance apaisée dans le marché de Mindouli

Après plusieurs années de troubles socio-politiques, les habitants de Mindouli reprennent peu à peu le cours de leur vie. Les commerçants, bien qu'il est parfois difficile de liquider leurs marchandises, se réjouissent de l'atmosphère qui règne actuellement dans ledit district.



Le marché de Mindouli

« Le climat dans le marché est plutôt satisfaisant, bien que la liquidation de ma marchandise se fait à pas d'escargot. Certains clients viennent et achètent, d'autres par contre se renseignent juste sur le prix », a déclaré Wouéti Laurentine, vendeuse de manioc au marché de Mindouli. Pour elle, ce commerce lui permet de subvenir aux besoins de sa famille. Cependant bien que la tranquillité règne maintenant dans le département, le fantôme des événements passés ne cesse de hanter

leur vie tant commercialement que socialement, a ajouté Laurentine.

« Pour pouvoir vendre, nous devons avoir de la clientèle. Mais cette dernière est encore réticente et par manque de moyens dépense avec modération. Moins il y a de clients, plus lent se vend la marchandise. C'est ce qui cause la détérioration du produit, une perte en termes de revenu et de profit ... », a renchéri un autre commerçant.

Par ailleurs, les commerçants peinent pour le déplacement de

Mindouli à Nkayi ou Pointe-Noire pour l'achat de leurs marchandises.

« ... L'augmentation du tarif du bus ne nous facilite pas la tâche. Pour ma marchandise, je me rends soit à Nkayi ou Pointe-Noire pour l'approvisionnement. Les billets autrefois vendus à 2000 FCFA sont actuellement passés à 5000 FCFA », a déploré Léa Koungoula, vendeuse. Toutefois, les commerçants de Mindouli aspirent et souhaitent que cette atmosphère de quiétude soit pérenne.

G.I.L.

Une « coupure franche » survenue à 300 kilomètres des côtes camerounaises sur les deux câbles sous-marins de fibre optique WACS et SAT3 interrompt ou dégrade le réseau internet depuis jeudi matin dans une dizaine de pays d'Afrique.

Deux coupures intervenues dans la matinée du 16 janvier sur les câbles de fibre optique sous-marins West African Communication System (WACS), reliant 14 pays d'Afrique de l'Ouest et South Africa Transit 3 (SAT3) qui connecte 12 pays de la région, ont interrompu ou dégradé le trafic internet dans 10 pays du continent. La raison de ces ruptures survenues à 300 kilomètres au large du Cameroun est encore inconnue.

L'information a été confirmée sur le réseau social Twitter par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications de la République démocratique du Congo (RDC) et par Jean-Luc Vuillemin, directeur réseaux et services internationaux d'Orange contacté par Jeune Afrique.

La branche Orange Marine, spécialisée dans la pose et la maintenance de câbles sous-marins est chargée d'assurer les réparations. « Il nous faudra environ six jours pour nous rendre sur place et environ autant pour tout réparer », indique Jean-Luc Vuillemin en référence au « Léon Thévenin », le navire câblé missionné pour l'opération et qui fait le voyage depuis Le Cap en Afrique du Sud.

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les concerts de casseroles reprennent dans la capitale

Au siège de l'ex-ONPT les journées sont rythmées par des chants de revendications de pensions de retraite. La même réalité est observable au ministère de l'Economie forestière.

Le gouvernement a procédé au paiement de la créance télé-mutuelle des ex-travailleurs de l'ONPT, en janvier 2019, au niveau de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF). Une manière pour l'exécutif de soulager la souffrance des travailleurs en leur permettant d'entrer en possession de ce qui leur revient de droit après de longues années d'attente. Le plan d'apurement de la dette adopté par le gouvernement et les partenaires sociaux précisait que plus de deux cents millions de FCFA devaient être versés sur une durée de soixante mois pour la CNSS et douze pour la CRF. Le montant mensuel fixé pour la Caisse de retraite des fonctionnaires était estimé à plus de cent millions de FCFA. « Après que le gouvernement a versé une partie en 2019, nous constatons que l'exécutif ne respecte pas ses engagements annoncés lors de la réunion multipartite du 31 décembre 2018 », a déclaré le président du comité de suivi des ex-travailleurs de l'ONPT, Gilbert Edoli. Les tentatives de contacts de la part des ex-travailleurs avec les



Les ex-travailleurs de l'ONPT manifestant devant leur siège

ministères concernés par le dossier n'ont pas abouti, selon ce dernier. C'est ce qui explique que chaque matin, les revendicateurs en concert de casseroles ne se lassent pas d'ouvrir des spectacles pour se faire entendre.

Au niveau du ministère de l'Economie forestière, de temps en temps, des refrains de revendications retentissent avec les décisionnaires qui relèvent de ce département. Le 15 janvier notamment lors de

la signature de l'accord-cadre entre la France et le Congo sur la recherche scientifique, un groupe d'anciens contractuels a offert un spectacle comme pour porter haut leurs revendications en attirant l'attention des autorités compétentes en l'occurrence les membres du gouvernement qui ont pris part à cette grande rencontre. Ces manifestants réclament les arriérés de salaires et le paiement de leurs droits. « Nous avons épuisé toutes

les voies de recours sans suite favorable jusqu'aujourd'hui », s'écriaient-ils.

Dans son discours sur l'état de la nation, devant le Parlement réuni en congrès, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a souligné que devant la quête prégnante pour des conditions de vie adéquates, il nous faut persévérer dans l'effort pour répondre aux attentes du peuple. « Les efforts en cours devraient permettre de

desserrer petit à petit l'étau, à travers le relèvement déjà perceptible des agrégats macro-économiques et donc l'amélioration graduelle des finances publiques », déclarait le chef de l'Etat qui a, par ailleurs, souligné que la question préoccupante du paiement des bourses d'étudiants, des pensions de retraite, est la résultante des tensions de trésorerie toujours persistante. Il convient de souligner qu'en début de cette année, les étudiants ont perçu un arriéré de bourse notamment le deuxième trimestre de 2017. Au niveau de la Caisse nationale de sécurité sociale, les retraités perçoivent la pension depuis le 13 janvier. Dans les banques, le paiement débutera ce lundi 20 janvier.

Le gouvernement devrait donc poursuivre les efforts en cours, comme l'a dit le président de la République, pour desserrer petit à petit l'étau qui dans ce contexte de crise réduit son champ d'action par rapport à ses engagements vis-à-vis des partenaires sociaux.

Rominique Makaya et Jesse Miambanzila (stagiaire)

GARNISON DE BRAZZAVILLE

Le CEMG ordonne aux promus de garder le cap

Lors de la cérémonie du port d'insignes de grades des officiers et sous-officiers de la garnison de Brazzaville, le Chef d'état-major général (CEMG) des Forces armées congolaises (FAC), le général Guy Blanchard Okoï, a instruit les promus à continuer de travailler avec assiduité pour l'intérêt supérieur de la nation.



Le CEMG faisant porter un insigne de grade à l'un des promus

Environ deux cents militaires de la garnison de Brazzaville, nouvellement promus, ont porté leurs insignes de grades le 17 janvier au titre du premier trimestre 2020. « C'est le résultat d'un travail acharné et soutenu. Continuer à servir les institutions de la République, le peuple et leurs biens avec loyauté. Demeurez disponibles et garder le cap », a indiqué le général de division Guy Blanchard Okoï s'adressant aux promus. Une toute première adresse du CEMG en cette nouvelle année 2020 où les défis à relever pour les FAC demeurent nombreux comme toujours.

Dans son mot de circonstance, le CEMG est revenu sur les recommandations du chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, pour cette année qui commence. Les instructions appellent la force publique à, entre autres, persévérer dans l'effort en faisant en sorte que la population ne soit pas exposée aux dangers sécuritaires. « Il est question de rester attentif et vigilant », a rappelé le général Guy Blanchard Okoï. Pour cette année, il est aussi question pour les FAC de contribuer activement au redressement économique du pays à travers notamment les activités agro-pastorales visant à assurer la sécurité alimentaire. Relever l'outil de défense sur les plans disciplinaire, opérationnel et dans la gestion des équipements. Dans un contexte économique difficile, les FAC continueront donc à faire méthodiquement beaucoup avec peu.

R.M.

ETAT CIVIL

1392 registres d'actes de naissance remis au ministère de l'Intérieur

Le représentant de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés au Congo, Cyr Modeste Kouamé, a donné, le 17 janvier, des registres d'actes de naissance au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.



Echange de document entre le ministre et le représentant du HCR (DR)

Au total, mille trois cent quatre-vingt-douze registres d'actes de naissance couplés au matériel et fournitures de bureau ont été réceptionnés par le ministre qui, à son tour, a transmis au préfet directeur général de l'administration du territoire, Jacques Essissongo. Le don a été d'une valeur de vingt-et-un millions deux cent soixante-quatre mille cinq cent soixante francs CFA. La donation a été authentifiée par la signature d'un protocole d'accord sur le transfert de propriété des actifs du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

La remise de ces registres s'inscrit dans le cadre de la campagne mondiale dénommée « I belong », lancée depuis 2013, par le HCR. Cette campagne visait à éradiquer le phénomène de l'apatridie qui signifie ne pas avoir de nationalité, ne pas avoir accès à l'éducation et aux soins de santé ainsi qu'avoir une vie en marge de la société

et sans perspective ni espoir.

Cyr Modeste Kouamé a expliqué que cette campagne visait à interpeller les Etats à prendre des mesures nécessaires pour lutter contre l'apatridie. Selon lui, dix millions de personnes à travers le monde vivent sans identité. Le manque d'identité nationale pose des obstacles majeurs aux personnes pour exercer leurs droits fondamentaux.

Selon le représentant du HCR, la campagne de recensement à vocation d'état civil lancée en 2018, au Congo, a permis l'identification d'un nombre important de personnes dépourvues d'actes de naissance. Elle a apporté deux mille registres d'actes de naissance aux déplacés du département du Pool. « Avec ce nombre important, des mesures concrètes devraient être prises pour régulariser la situation de ces personnes et éviter l'apparition de nouveaux

cas », a-t-il déclaré.

Il a, en outre, rappelé les différents ateliers sur le système d'enregistrement des naissances organisés dans le département du Pool, la Likouala, les Plateaux et Pointe-Noire.

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a souligné à cette même occasion que l'appui du HCR vient de donner au gouvernement la possibilité d'apporter la solution au problème d'apatridie. Parmi les problèmes à résoudre, figurent, ceux des actes de naissance de l'arrondissement 1, Makélékélé, dont la commune a été incendiée en 2016. Au titre du recensement du 31 décembre 2019 dernier, 155 405 mineurs comme majeurs sont dépourvus d'acte de naissance.

Zéro enfant sans acte de naissance d'ici à 2022

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que le Congo s'est engagé à avoir zéro enfant sans acte de naissance sur son territoire. Cet engagement, poursuit-il, doit être mis en œuvre dans le cadre des plans d'action régional et national d'éradication de l'apatridie. « Le ministère a pris l'engagement d'initier un projet de loi instituant une procédure spéciale de déclaration et d'enregistrement de naissance, d'établissement d'identité et de transcription d'actes de naissance afin de donner une base juridique à l'opération, qui va à nouveau être confiée aux officiers d'état civil pour la délivrance des actes de naissance à toutes ces personnes dénombrées, dépourvues d'acte de naissance », a rassuré Raymond Zéphirin Mboulou

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une trentaine d'étudiants congolais bénéficient d'un programme scolaire au Brésil

Les candidats sélectionnés ont reçu chacun, le 17 janvier, une lettre de présentation leur permettant d'accéder dans des universités brésiliennes cette année.

Sur trente-quatre étudiants inscrits, trente-deux ont pu obtenir des places, dont trente aux résultats préliminaires et deux aux résultats définitifs, soit un pourcentage de 94,11%. Ces derniers seront spécialisés dans divers domaines ci-après : les sciences économiques, l'obstétricie, l'ingénierie en alimentation, la médecine, la littérature, l'ingénierie électronique, l'agronomie, la gestion d'entreprise, l'ingénierie électrique, le droit, les arts visuels, l'ingénierie de pétrole, la biomédecine, l'ingénierie civile, l'architecture et l'urbanisme.

Avant la séance de remise des lettres de présentation qui s'est déroulée en présence des parents des étudiants bénéficiaires, l'ambassadeur du Brésil au Congo, Raul De Taunay, a précisé que le programme d'étude dénommé PEC-G (Programme Etudiants-convention de Graduation) concerne le premier cycle d'enseignement supérieur qui offre des formations gratuites avec une prise en charge médicale.

« Ce n'est pas un programme de bourses en tant que tel, mais plutôt une offre de formations totalement gratuites dans toutes les options pouvant satisfaire les Congolais, quel que soit le type de Baccalauréat », a précisé le diplomate brésilien.

Par ailleurs, un autre programme de deuxième et troisième cycle dénommé PEC-PG (Programme Etudiants-convention) de Post Graduation permet aux étudiants d'obtenir leurs masters ou doctorat au Brésil. Celui-ci, par contre, est un programme de bourses.

La mise à disposition de ce programme aux jeunes étudiants congolais constitue, a dit l'ambassadeur, « un témoignage d'amitié et une illustration des liens exceptionnels qui existent entre le Congo et le Bré-



Une étudiante recevant sa lettre de présentation/crédit photo adiac

sil dans le cadre juridique de l'accord de coopération éducationnelle, culturelle, scientifique et technologique. »

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a remercié le Brésil d'avoir offert aux jeunes congolais diplômés la diversification des programmes de formation après le bac ou la licence. Une occasion pour lui de rappeler la bonne santé des relations entre les deux pays, et de prodiguer quelques conseils aux étudiants bénéficiaires.

« Ayez foi en l'avenir de votre pays, et dans cette coopération dont vous êtes bénéficiaires, ayez conscience de la chance que vous avez eu, et du privilège que cela représente de pouvoir accéder à des formations ou des études de bonnes qualités dans des domaines aussi variés qui correspondent parfaitement aux besoins du pays », a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur.

« Le Congo vous octroiera la bourse. Vous aurez la bourse nationale après que vous aurez reçu des documents certifiant que vous êtes bénéficiaires de l'accès aux études au Brésil. Nous allons nous battre pour que vous ayez le premier trimestre le plus vite possible. Nous allons nous battre aussi pour les billets puisqu'ils sont à notre charge. Après, on se battra pour que la bourse soit régulière », a promis Bruno Jean-Richard Itoua.

Ainsi, Maltina Demaleine Ngoma Nzoussi, Louise Touka-Keto et Dezob DytronAuriol Florient qui ont choisi respectivement, l'administration, la médecine et la littérature ont exprimé leur satisfaction d'avoir été sélectionnés parmi une foule de demandeurs. La durée de leurs études varie selon les filières : huit ans pour certains, cinq, quatre ans pour d'autres.

Yvette Reine Nzaba

DIASPORA

Échanges et débats autour du système éducatif congolais

Les Ateliers Citoyens Congolais, en France, organisent, pour leur première rencontre, une journée de réflexion sur le système éducatif au Congo.

Les Congolais de l'étranger et amis du Congo se retrouveront en atelier à Paris le 15 février prochain, à l'hôtel États-Unis Opéra. Ces travaux, indiquent les organisateurs, sous la modération du journaliste Prince Bafoulo, permettront de « mener une discussion ouverte pour explorer des pistes nouvelles à la lumière d'une réflexion sur l'existant ».

Cet atelier constituera un écosystème où chacun viendra partager sa vision et participer activement en vue d'élaborer, par la suite, l'amorce d'un livre blanc. « La rencontre se veut initiatrice d'idées nouvelles pour le système éducatif du Congo Brazzaville », apprend-on. Parmi les intervenants ayant déjà donné leur accord de participation, citons : Alphonsine Nyelenga Bouya, écrivaine-conférencière, Daril Ndodjang, cofondateur de Skoole, Makisosila Mawete, chercheur et éditeur, Jean-Philippe Akpoué, responsable Toutree, Margarita Lopez, présidente de Action R.E.A.L. et Carine Montrésor, professeure et fondatrice de Jumps.

Concernant ladite professeure, il est question qu'elle vienne partager son expérience de près de 15 ans. Durant l'exercice de ses fonctions d'enseignante, par sa méthode d'enseignement, elle a fait le bonheur de 100% des élèves en scolarité dans sa classe. Tous ont obtenu leur bac en fin d'année.

Le travail de Carine Montrésor vient aussi d'être salué par le ministre Jean-Michel Blanquer, qui l'a promue, dans le décret du 30 novembre de l'année dernière, au grade de Chevalier de la Légion d'honneur pour ses 27 années de service au sein de l'Éducation nationale. Désormais, elle fait partie des Top 100 des leaders en éducation du GEFL Forum global pour l'éducation et l'apprentissage. « Chaque jeune a droit à la réussite », aime-t-elle rappeler en donnant, à chaque fois qu'elle le peut, des ailes aux décrocheurs.

Marie Alfred Ngoma

OFFRE BANCAIRE

La banque UBA présente de nouveaux comptes d'épargne aux multiples avantages

La filiale congolaise de la United Bank for Africa (UBA) a procédé au lancement officiel de nouveaux produits bancaires taillés sur mesure et adaptés à tous les âges. Cette présentation a eu lieu à Brazzaville, le 17 janvier, en présence de son équipe commerciale, de clients et de personnes intéressées.

« Quatre nouveaux types de comptes font désormais partie de notre gamme de produits bancaires », annonce Marlène Kokolo, Directrice de la banque de détail. Il s'agit de UBA « Mwana » réservé aux enfants de 0 à 12 ans ; UBA « Ado » pour les jeunes de 13 à 20 ans ; UBA « Next Gen » pour les adultes de 18 à 25 ans et UBA « Target » pour les adultes de tous les âges.

Par l'introduction de ces nouvelles offres, la banque entend ainsi réaffirmer son engagement auprès de sa clientèle de lui apporter du bonheur en lui proposant des produits et services destinés à faciliter son quotidien.

« Nous sommes une banque panafricaine qui a une vision digitale, parce que nous voulons être en phase avec notre époque. Dans cette optique, nous ne cessons d'innover et créer de nouveaux produits adaptés à chaque segment de notre clientèle », a assuré Marlène Kokolo.

D'après celle-ci, la campagne promotionnelle que UBA Congo vient de lancer s'adresse à toutes les tranches d'âge et catégories sociales. En effet, chaque produit a ses caractéristiques spécifiques et des avantages incroyables



dans la durée. L'ouverture de tous ces comptes est gratuite, avec un dépôt initial minimum de seulement 5.000 FCFA.

Les spécificités de chaque compte

Pour UBA « Mwana » et « Ado », destinés aux mineurs (moins de 18 ans), l'ouverture du compte est réservée aux parents ou tuteurs qui en assurent également la gestion. Avec ces deux types de comptes, les virements sont autorisés entre des comptes UBA et ceux d'autres banques. Outre le bénéfice d'un taux

d'intérêt annuel de 2,45% sur les comptes, la banque va créditer 10% du montant du versement permanent à la fin de chaque année, à condition que le versement soit maintenu sur douze mois.

Quant aux deux autres comptes, UBA « Next Gen » et « Target », les avantages sont toujours aussi énormes ! Les clients bénéficient de la gratuité sur plusieurs services comme les SMS Alert et Mobile Banking. Les virements sont autorisés entre les comptes UBA et ceux d'autres

banques. Les jeunes clients titulaires d'un compte « Next Gen » bénéficient aussi d'un taux d'intérêt annuel de 2,45%, avec une opportunité de stage au sein de la banque. UBA organisera chaque trimestre des animations dans les campus, et cinq jeunes seront sélectionnés parmi les détenteurs de comptes « Next Gen » pour rejoindre l'équipe commerciale durant cette période avec à la clé, 25.000 FCFA d'argent de poche. Autre avantage : une carte de débit leur est proposée à 10.000 FCFA hors taxe, au lieu de 20.000 FCFA hors taxe.

Pour terminer, le client détenteur d'un compte UBA « Target » bénéficie d'un taux d'intérêt annuel de 3% et peut bloquer son épargne pendant une période donnée. Ce compte a été spécialement conçu pour permettre au client d'épargner pour un projet futur.

Notons que le groupe d'origine nigériane a débuté ses opérations au Congo depuis juillet 2011. UBA dispose aujourd'hui de sept agences, dont quatre à Brazzaville et trois à Pointe-Noire. La filiale congolaise a été élue en 2016, 2017 et 2019 « Meilleure banque de l'année » du pays par l'une des publications du journal anglais « The Financial Times ».

CEEAC

2,5 milliards d'euros pour financer les infrastructures de transport

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la République du Congo, la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC) et le Tchad vont organiser le 19 mars à Brazzaville, une table ronde des bailleurs de fonds, en vue de mobiliser 2,5 milliards d'euros pour financer les projets routiers et de transport dans la période 2020-2024.

C'est le ministre congolais de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya, qui a annoncé la nouvelle le 16 janvier à Brazzaville au cours d'une conférence de presse, animée conjointement avec les responsables de la CEEAC et de la Banque africaine de développement (BAD).

Selon lui, dans une première phase, les financements recherchés serviront à réaliser trois projets notamment la construction du pont route-rail Brazzaville et Kinshasa en RDC, et de la route reliant Ouesso (Congo) à Bangui en RCA et N'Djamena au Tchad, ainsi que l'aménagement de la navigabilité sur le fleuve Congo et ses affluents.

Couvrant la période 2024-2030, la seconde phase vise à lever 20 milliards d'euros pour financer d'autres projets d'infrastructures routières et de transport dans la communauté. L'objectif est d'accélérer l'intégration et de faciliter la mobilité des personnes et des biens. La CEEAC étant considérée comme maillon faible en

matière d'intégration au niveau continental.

L'ambition est d'interconnecter les pays par les réseaux de routes bitumées, de relier les Etats de la région disposant de port maritime à ceux qui n'en possèdent pas, a expliqué Jean Jacques Bouya. Il a également évoqué par ailleurs les coûts élevés des infrastructures routières en Afrique centrale, en raison notamment de la complexité du relief (montagnes, forêts, cours d'eau, etc.) et de la particularité du climat (forte pluviométrie).

De son côté, la secrétaire générale adjointe de la CEEAC, Marie Thérèse Mfoula, a indiqué que son institution joue le rôle de coordinatrice générale et d'agence d'exécution de ces projets. « Nous sommes aujourd'hui émues par cette première étape... Pour ces projets, nous avons le sentiment qu'à présent, nous voyons le bout du tunnel », a-t-elle dit, ajoutant que « nous sommes sur la bonne voie ».

Ces projets sont consignés dans le plan directeur consensuel des

transports en Afrique centrale, adopté par les chefs d'Etat de la CEEAC en 2004. Le tronçon routier Ouesso-Bangui-N'Djamena fait partie du corridor transafricain, visant à relier Bangui et N'Djamena au port maritime de Pointe-Noire via Brazzaville et Ouesso. Ce projet et les deux autres vont favoriser la densification des échanges économiques entre les pays de la CEEAC et ceux d'autres ensembles régionaux du continent. Après avoir notifié la faiblesse d'intégration due, entre autres, à l'insuffisance d'infrastructures de transport en Afrique centrale, le représentant de la BAD au Congo, Sie Antoine-Marie Tioye, a souligné la nécessité de combler le vide. « Nous notons qu'il y a urgence d'accélérer le processus d'intégration », a-t-il renchéri.

Notons que les études de faisabilité des trois projets qui feront l'objet de la table ronde des bailleurs de fonds ont été financées par la BAD. Il s'agit en fait des projets de l'Union africaine dans le cadre de l'intégration continentale.

Christian Brice Elion

MONNAIE ECO

Les pays anglophones d'Afrique de l'ouest sèment le doute

Les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest et la Guinée ont dénoncé la décision « unilatérale » de renommer le franc CFA en « Eco » au cours d'une réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales de la Cédéao qui s'est tenue le 16 janvier à Abuja, au Nigeria.

La nouvelle monnaie commune des quinze pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao: Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Cap-Vert), telle que présentée en décembre dernier par les présidents ivoirien Alassane Ouattara et Français Emmanuel Macron a été rejetée. Les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest affirment que la décision de remplacer le franc CFA par l'Eco, n'était pas conforme au programme adopté pour mettre en place une monnaie unique. Les six pays de la Zone monétaire ouest-africaine (WAMZ : Nigeria, Ghana, Libéria, Sierra Leone, Gambie et Guinée) ont « noté avec préoccupation la déclaration visant à renommer unilatéralement le franc CFA en Eco d'ici à 2020 », estimant dans un communiqué que « cette action n'est pas conforme aux décisions » de la Cédéao en vue de « l'adoption de l'Eco comme nom de la monnaie unique » de toute la région. Ils appellent une réunion urgente des chefs d'Etat et de gouvernements de la Cédéao pour discuter de la monnaie unique régionale.

Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) dont les profils macroéconomiques sont similaires et ayant défini ensemble des critères de convergence dans le cadre de l'Eco ont annoncé, le 21 décembre 2019, par la voix du président en exercice de l'Uémoa, Alassane Ouattara, leur décision de mettre en place la monnaie commune au cours de la rencontre bilatérale à Abidjan, entre le président ivoirien Alassane Ouattara et son homologue français Emmanuel Macron. Cette rencontre s'est conclue par la signature d'un accord entre Alassane Ouattara pour l'Uémoa et Emmanuel Macron pour la France, marquant symboliquement la fin des accords du Franc CFA. Ce qui avait suscité un tollé continental, notamment du côté des anti-Franc CFA. Ces derniers ont dénoncé l'accord, et surtout le maintien d'un « Eco à parité fixe » au lieu de l'"Eco flexible" décidé par la Cédéao. Si les officiels parlent d'une « évolution historique », les militants anti-CFA veulent rompre purement et simplement tout lien monétaire avec la France, rappelant la souveraineté des Etats africains.

Noël Ndong



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

SELECTION D'UN CABINET POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL POUR LE FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE)

1. Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) lance un avis d'appel d'offres en vue de la sélection d'un cabinet pour le recrutement d'un Directeur Général à son siège à Cotonou (République du Bénin).

2. Le présent appel d'offres est lancé à compter du 20 janvier 2020 pour la sélection d'un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de haut niveau à qui sera confiée l'exécution de la mission.

3. Le délai d'exécution des travaux ne doit pas excéder deux (02) mois à compter de la date de signature du contrat.

4. Peuvent prendre part à la présente consultation, les cabinets de réputation internationale spécialisés dans le recrutement de personnel de haut niveau, la formation et les conseils en ressources humaines, installés ou ayant une représentation dans l'un des Etats membres du FAGACE (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo) et répondant aux critères définis dans les documents du dossier d'appel d'offres.

5. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acheté auprès du secrétariat particulier du Directeur Général par Intérim du FAGACE moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille (500.000) francs CFA. Le paiement peut se faire par chèque de banque ou par virement bancaire sur le compte du FAGACE.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

6. Les offres doivent être déposées au plus tard le 20 Février 2020 à 14H, heure locale, au secrétariat particulier du Directeur Général par Intérim ou transmises par courrier express à l'adresse ci-dessous indiquée où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaiteront assister à l'ouverture des plis le 21 février à 10H.

7. Il est entendu que toute offre transmise par courrier express qui parvient au Secrétariat du Directeur Général par intérim après l'ouverture des offres, quelle que soit la date indiquée du cachet de la poste, ne sera pas prise en compte.

8. La durée de validité de l'offre est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des dossiers.

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

298, Avenue de la CEN-SAD, rue 12044 01BP 2045 RP

Tél : (+229) 97 97 97 30 / 94 01 37 20 / 21 30 03 76 / 21 30 08 77

Fax (+229) 21 30 02 84

E-mail : courriel.fagace@le-fagace.org site web : www.le-fagace.org



LE RESEAU DES SMARTPHONES

APPRÉCIEZ LA VITESSE 4G SUR VOTRE APPAREIL 3G

Pour 20 Gigas achetés à 35.000F,
recevez gratuitement
1 mini routeur 4G



MINI-ROUTEUR
OFFERT



4G
partout,
Tout le temps

Supporte
jusqu'à
10 appareils

*L'achat du forfait internet avec une nouvelle SIM couplée au mini routeur.

MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL

Le premier trimestre 2020 sera contraignant

Au regard du contexte économique mondial qui sera difficile, la croissance devra ralentir pour passer à 2,5% en 2020, contre 3,2% l'année dernière, indique les prévisions des analystes.

Les perspectives du marché pétrolier au premier trimestre 2020 ont été dévoilées lors de la réunion des prix du 4e trimestre 2019, organisée par les sociétés pétrolières Hemla, Pétro-congo et Kontinent du 15 au 16 janvier à Brazzaville.

« Une projection du prix du baril du Brent évoluant dans la fourchette de 55 et 65 dollars par baril est envisageable », indique le communiqué final de cette réunion, présidée par le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thysthere Tchicaya.

Au regard des grandes fluctuations des cours des matières premières, le ministre des Hydrocarbures congolais estime que chaque Etat devra mettre en place un cadre légal efficace et propice au rétablissement des équilibres budgétaires, à l'attractivité permettant la poursuite des investissements et la pérennisation de ses recettes.

« Le Congo a, pour sa part, mis en place des textes qui prennent en compte les contraintes et les nouveautés du secteur pétrolier, mais également les préoccupations des populations sur les retombées de l'activité pétrolière, afin d'améliorer le quotidien de la population », a déclaré le ministre des Hydrocarbures.

A propos de l'abrogation des conventions d'établissement, le code des hydrocarbures, les différents contrats



de partage de production et leurs annexes, notamment le régime douanier et la procédure comptable prenaient déjà en compte tous les avantages et exonérations spécifiques du secteur pétrolier amont. « La promotion de notre domaine minier est une priorité et l'administration des hydrocarbures reste l'interlocuteur privilégié pour toutes les discussions relatives à l'obtention d'un permis », a-t-il indiqué.

Des prix fixés des hydrocarbures au quatrième trimestre 2019

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées au cours de la réunion du quatrième trimestre 2019 en dollars par baril se présentent comme suit : Djéno mélange : 64,1 ; Nkossa Blend : 64,9 ; Yombo : 71,3 ; Nkossa butane : 41,8 et Nkossa Propane : 25,1.

Une vue des participants à la réunion des prix Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril sont les suivants : Djéno mélange : 0,3 ; Nkossa Blend : 1,0 ; Yombo : 7,9 par rapport au Brent daté. Nkossa butane : 1,2 par rapport au butane North West Europe enfin le Nkossa Propane est à 4,9 par rapport au propane Mont belvieu.

Ce qui donne en général une moyenne trimestrielle de 64,2 dollars par baril, pour un différentiel de 0,7 dollars par baril.

S'agissant du contexte économique mondial, la situation était mitigée au quatrième trimestre du fait des tensions commerciales et d'incertitudes politiques. La demande mondiale du pétrole s'est établie à 101,40MBbl par jour, en augmentation de 1,24 MBl par jour par rapport au trimestre précédent, et de 1,49 MBl/j en glissement annuel.

Loquelle Mboussa Gassia

AFRIQUE CENTRALE

Nécessité d'améliorer le contrôle des recettes fiscal-douanières

Les structures existant au niveau des pays de la sous-région ne sont pas très efficaces. Des mesures devront être prises pour mettre en place des dispositifs qui intègrent le contrôle et l'audit interne, l'inspection de la gestion des risques et de la performance.

Cette recommandation figurant dans la déclaration dite « de Brazzaville », a été formulée par les participants, à l'issue du séminaire sur la mise en place d'un cadre de bonne gouvernance des administrations fiscales et douanières dans les pays d'Afrique centrale, tenu du 13 au 17 janvier dans la capitale brazzavilloise.

« La redevabilité et la transparence sont deux concepts souvent occultés dans la gestion des deniers publics. D'où la nécessité de créer des initiatives favorables », stipule la déclaration de Brazzaville.

La promotion de la culture de la transparence et de la redevabilité en utilisant des pratiques telles : la création au sein des administrations des structures d'accueil, d'information et d'assistance aux contribuables ; la mise en ligne de la documentation légale, réglementaire et doctrinale, la publication des rapports d'activités et de performance, et la charte du contribuable ont été de même proposées.

Pour garantir la mise en œuvre des décisions prises, les participants souhaitent l'implication des directeurs et commissaires généraux puis une assistance technique du Fonds monétaire international.

Outre les recommandations citées ci-dessus, l'amélioration de la gouvernance devra, d'après les pays ayant pris part à ce séminaire, passer aussi par le renforcement de partenariat avec les opérateurs économiques et certains services de l'Etat, dans le cadre d'une gestion coordonnée des frontières.

Signalons que lors des échanges, les séminaristes se sont approprié, entre autres, le cadre de gestion de l'intégrité douanière proposé, des instruments, des textes internationaux de l'Organisation mondiale des douanes, de l'Organisation mondiale du commerce et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Clôturent les travaux, le directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget, Henri Loundou, a indiqué : « Les résultats auxquels vous êtes parvenus sont d'un apport inexprimable au regard des besoins de disposer des administrations fiscales et douanières saines, performantes et au service du développement économique de nos pays »

Ce dernier les a félicités pour les résultats auxquels ils sont parvenus : « c'est déjà une étape importante vers la modernisation que nous appelons de nos vœux. Vos recommandations seront examinées avec beaucoup d'intérêt et des mesures seront mises en œuvre immédiatement », a-t-il conclu.

L.Mb.G.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS

Alisande Ross prend officiellement ses fonctions

L'ambassade des Etats-Unis au Congo a organisé, le 16 janvier, une réception en l'honneur de la nouvelle conseillère aux affaires publiques.

Devant un parterre d'invités, Alisande Ross qui succède à Jacqueline Mourot a déclaré être fière de servir son pays au Congo. Elle souhaite mettre en œuvre les objectifs fixés et définis peu avant par l'ambassadeur des Etats-Unis, Todd Haskell, à savoir : « renforcer les liens bilatéraux entre les peuples américains et Congolais ; affermir les liens commerciaux entre les deux pays et promouvoir la

« atteindre plus de jeunes, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans des zones reculées du Congo ». « Mon autre vœu le plus cher est de travailler avec vous pour permettre à nos deux peuples d'avoir une relation gagnant-gagnant »

diversité économique, et surtout, permettre aux jeunes d'avoir les connaissances et les aptitudes du 21e siècle ».

Son désir ardent également est d'accompagner l'ambassadeur à « atteindre plus de jeunes, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans des zones reculées du Congo ».

« Mon autre vœu le plus cher est de travailler avec vous pour permettre à nos deux peuples d'avoir une relation gagnant-gagnant », a ajouté Alisande Ross, qui s'est dit déterminée à se mettre rapidement en action au travers des échanges portant sur la mise en place des activités et des programmes pouvant aider à atteindre des objectifs fixés.

« Je n'inventerai pas la roue, puisque mes prédécesseurs ont longtemps travaillé avec vous sur plusieurs projets qui ont connu du succès. Je compte sur vous pour qu'ensemble nous regardions ce qui a marché ou pas, afin d'apporter des améliorations. J'ai hâte de travailler avec vous pour aider tous les Congolais à réaliser le brillant avenir qu'ils méritent », a conclu la conseillère aux affaires publiques.



Le Congo étant le troisième pays où Alisande Ross sert les Etats-Unis, le diplomate américain Todd Haskell, a, pour sa part, rappelé de bons souvenirs laissés par la nouvelle conseillère aux affaires publiques partout où elle a exercé ses fonctions, et il s'est dit fier de la compter parmi le personnel de l'ambassade.

« L'ambassade des Etats-Unis est déterminée à travailler davantage avec vous pour consolider le partenariat entre les peuples américain et congolais », a déclaré le diplomate.

Avant le Congo, Alisande Ross a travaillé pendant deux ans en Côte d'Ivoire comme attachée culturelle

Alisande Ross délivrant son message crédit photo adiac

à l'ambassade des Etats-Unis ; à Ankara, en Turquie pour son premier post, puis à Washington avant de revenir en Afrique où elle a choisi le Congo à cause « de l'hospitalité et de la bonne humeur du peuple congolais » qu'elle a longtemps entendu parler.

Yvette Reine Nzaba

ACTION HUMANITAIRE

Lancement de l'opération «Opticiens du Cœur» à Lens

L'année 2020 démarre à Lens, en France, par l'opération consistant à collecter des lunettes anciennes en faveur des populations congolaises.

Une fois collectées et rendues utiles à l'usage, ces lunettes seront ensuite acheminées au Congo où une distribution sera faite dans les centres de santé et hôpitaux des douze départements du Congo traitant la déficience visuelle.

Pour les initiateurs, cette opération est motivée par le constat, à la suite de leur récent voyage au Congo, de Brice Mankou et Brigitte Levat. Il ressort que certaines personnes, souffrant de pathologies résultant de l'albinisme ou de la lèpre par exemple, rencontraient des difficultés à acquérir des lunettes. « Pendant ce temps, en France, près de 3 millions de lunettes périmées encombrant les tiroirs

de particuliers ou sont jetées alors qu'elles pourraient être utiles à d'autres », s'indigne Brice Mankou.

Une indignation qui permettra une action solidaire entre le collectif des opticiens du Nord Pas de Calais, en appui de la chaîne télé Odopal TV et du cercle des Amis du Congo. Celle-ci consistera à donner une seconde vie aux lunettes données gracieusement par les Lensois et recueillies par les opticiens.

La collecte s'étend auprès des opticiens de Lens et ses environs. A Saint Omer par exemple, Laurent Delannoy, dirigeant du magasin Opticien de la place, a rejoint l'opération «Opticiens du Cœur» en espérant que susciter



Une des séquences de la récupération de lunettes par les organisateurs de l'opération «Opticiens du Cœur»

« Pendant ce temps, en France, près de 3 millions de lunettes périmées encombrant les tiroirs de particuliers ou sont jetées alors qu'elles pourraient être utiles à d'autres »

l'adhésion de tout le territoire du Pas-de-Calais.

De son côté, Jacky Humez, de la télé Odopal, s'est dit prêt à venir en appui de la campagne de sensibilisation de ses téléspectateurs jusqu'à faciliter un

éventuel partenariat avec Aviation sans Frontières afin d'assurer le transport de ces lunettes jusqu'au Congo.

« Le collectif a d'ores et déjà reçu plusieurs cartons de lunettes », assure-t-on. A terme,

les initiateurs comptent récupérer également, auprès d'opticiens et d'ophtalmologues, du matériel spécifique pour la création d'ateliers de lunettes sur place, au Congo.

Marie Alfred Ngoma

IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL INDUSTRIEL

RECHERCHE

TECHNICO-COMMERCIAL

Poste de travail basé à Pointe-Noire, il sera placé dans l'organigramme sous la responsabilité du Directeur Commercial.

Le candidat sera responsable de la vente d'une ligne de produits (**Peinture anti corrosion et / ou bâtiment**) dont il devra connaître toutes les caractéristiques techniques.

I. Principales activités :

- Développement du portefeuille clients : prospection des clients, fidélisation, suivi des objectifs de vente, définition du plan de tournée
- Vente : analyse des besoins du client, proposition, négociation, suivi de la commande, facturation
- Service après-vente : transmission des critiques, assistance technique
- Participation à la politique commerciale de l'entreprise : plans d'actions commerciales, élaboration de l'offre de biens et services

II. Qualifications et aptitudes :

1. Diplôme requis

Bac+2 ou licence commerciale en vente- techniques commerciales- actions commerciales

2. Postes précédents

Vendeur

Technico-commercial

3. Expérience professionnelle souhaitée

Deux ans au minimum

4. Qualités requises

- Avoir une double compétence : technique d'une part, car il faut connaître les caractéristiques techniques du produit /gamme de produits. Et, d'autre part, commercial afin d'identifier les besoins de sa clientèle et l'informer de manière pertinente

- Avoir une écoute active, être relationnel, avoir un esprit de curiosité ainsi qu'un bon sens de l'organisation, s'informer des évolutions techniques des produits de l'entreprise, s'informer des évolutions du marché et de la concurrence

- Connaître l'outil informatique (Excel- Word- Logiciel Sage)

Avoir un bon niveau en anglais

- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B

III. Contact et rémunération :

1- Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : recrutementindustrie46@gmail.com ou encore déposer vos dossiers au bureau des Dépêches de Brazzaville à Pointe-Noire vers la radio Pointe-Noire.

2- La rémunération sera à la hauteur de la compétence du candidat

3- Dernier délai de transmission des CV : le 31 janvier 2020

ANNONCE LEGALE

Maitre Areta Pascale Stella MOUELLET, Notaire
24 Avenue MOE MOE VANGOULA Centre-ville

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maitre Areta Pascale Stella Mouellet, Notaire à Pointe-Noire, en date du 02 décembre 2019, Folio 143/1 N°566, Monsieur ADOUN MAHAMAT NOUR associé Unique de la Société «COMER CONGO», Société A responsabilité limité Unipersonnelle

Au capital de Francs CFA 1 000 000, ayant son siège Social à Pointe-Noire, inscrite au registre de commerce et du crédit Mobilier sous le Numéro 16 B 890

A décidé de prononcer la dissolution, par anticipation, la Société ci-dessus, à compter du dix décembre deux mille dix neuf.

En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme :

Article 5 :

«La durée de la Société qui était primitivement fixée a quatre vingt dix neuf années »

«Consécutives a dater du cinq février deux mille seize a été réduite par l'assemblée

« Générale en date du deux Décembre deux mille dix neuf à trois ans et expirera

« Ainsi le douze Décembre deux mille dix neuf ».

Puis mention modificative a été prise au registre de commerce et du crédit mobilier, sous le numéro M2/19-5357

Pour avis,
Le Notaire.

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi a échangé avec le pape François au Vatican

Chaleureuse et empreinte de cordialité a été la rencontre qui a eu lieu, le vendredi 17 janvier, au Vatican entre le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et le pape François.

Une rencontre qui peut être considérée, à juste titre, comme le couronnement des efforts fournis, en amont, par le cardinal Fridolin Ambongo, maître d'œuvre de l'entretien qu'ont eu les deux personnalités qui se portent grandement en estime. Située dans la continuité de la première entrevue du 5 octobre 2019 au Saint-Siège, dans la foulée de la création de l'archevêque de Kinshasa, la rencontre du vendredi 17 janvier pose les bases de la consolidation de la coopération entre le Vatican, ville-État située au cœur de Rome (Italie), et la RDC. Il a été procédé, en effet, à l'échange des instruments de ratification de l'accord-cadre signé au Vatican le 20 mai 2016 entre les deux parties sur des questions d'intérêt commun.

Toute une symbolique qui atteste d'une volonté clairement affichée, de part et d'autre, d'harmoniser une alliance ayant traversé les âges, bâtie au prix des sacrifices et d'abnégations, entre le pouvoir public en RDC et l'Eglise catholique



Félix Tshisekedi et le pape François au Vatican

dont les actions sociales au bénéfice de la population congolaise ne se comptent plus. Cet accord-cadre définit clairement le cadre juridique des relations mutuelles entre les deux parties, souligne leur indépendance et leur autonomie respectives tout en précisant plusieurs autres domaines d'intervention de l'Eglise catholique romaine en RDC. Moralité : l'Eglise catholique pourra enfin renouer avec ses activités

caritatives et de bienfaisance, son champ de prédilection, en étant dorénavant sur tous les fronts où son assistance est requise. En outre, cet accord cadre prévoit également des accords d'application entre la Conférence épiscopale et l'État sur certaines questions d'intérêt commun.

En plus des relations entre la RDC et le Vatican, il a aussi été question, au cours de l'échange entre le Souverain Pontife et Félix Tshisekedi,

de la situation politique et sécuritaire notamment à l'est du pays en proie à la valse infernale des groupes armés. « J'ai rencontré une éminente personnalité qui a une parfaite connaissance de notre pays et qui suit de près sa situation politique et sociale », s'est contenté de dire, de manière laconique, le cinquième président du Congo indépendant, sans trop de détails. Au-delà du protocolaire, le dépla-

cement du chef de l'Etat au Vatican valait bien la chandelle pour autant qu'il aura permis de réchauffer les relations en dents de scie entretenues autrefois par son prédécesseur dont l'obstination à demeurer au pouvoir au-delà du mandat constitutionnel fut très mal perçue par la hiérarchie de l'Eglise catholique locale. Celle-ci paya un lourd tribut de ses vellétés contestataires (profanation des lieux de culte, arrestation des prêtres, destruction des édifices, etc.).

Dans sa quête effrénée des soutiens extérieurs mais aussi aux fins de booster la diplomatie congolaise longtemps en hibernation, Félix Tshisekedi sait que l'Eglise catholique romaine constitue un des partenaires majeurs pour parvenir à cette fin. En plus d'un tableau offert au pape, il lui a formulé, en guise d'invitation, sa demande à visiter la RDC en 2021. Une manière de tirer un trait définitif sur un passé bruyant et d'entrevoir désormais l'avenir à travers le prisme de la raison, ou mieux de la Realpolitik.

Alain Diasso

DISPARITION

Le décès de la veuve Moloto émeut Kinshasa

La mort de Christine Tshiabu est l'un des sujets qui alimentent les conversations des Kinois depuis qu'elle a rendu l'âme le mardi 14 janvier à deux heures du matin à la Clinique Ngaliema.

Internée depuis une semaine et demie dans une formation hospitalière de Kinshasa, la défunte a été admise à Ngaliema dans la journée du 13 janvier. La veuve Moloto née Christine Tshiabu était mal en point depuis un moment, a dit au Courrier de Kinshasa un proche de la famille qui se trouvait à Ngaliema quand elle est passée de vie à trépas. Plusieurs Kinois l'avaient découverte lors de son témoignage aux funérailles de son défunt époux. La grande communauté chrétienne congolaise loin de se montrer indifférente est bien touchée par cette disparition qui lui rappelle la douloureuse perte d'Alain Moloto pleuré à chaudes larmes en août 2013. En effet, plus d'un Kinois s'est trouvé consterné par la mort de la compagne du chanteur qu'ils n'ont cessé de porter dans leur cœur et dont le répertoire fait partie des classiques du gospel



La veuve Moloto, Christine Tshiabu, à l'occasion d'un concert de Gael (DR)

congolais. Les partages et nombreux commentaires à travers les réseaux sociaux reviennent sur le sujet. Comment ne pas garder le souvenir de ses divers tubes chantés en français ou en lingala. Il faut le dire qu'Alain Moloto était un adorateur comme on n'en trouve pas beaucoup. D'aucuns affirment qu'il fait assurément figure d'exception sachant de manière habile manier les mots. Sa poésie dédiée au Roi des rois n'avait vraiment pas son pareil. Si bien que l'on peut se permettre de parler de l'école Gael, en référence à cette adoration authentique rendue avec la même ferveur en lingala et en français qu'il a imprimée au Groupe adorons l'Eternel (Gael) dont il tenait les rênes jusqu'à sa mort. Celle que plusieurs avaient coutume d'appeler affectueusement Maman Christine était restée proche de Gael, le groupe d'adorateurs très apprécié fondé par son regretté époux. Ainsi, les quatre enfants

issus de son mariage avec l'adrateur Alain Moloto ne sont pas les seuls à se considérer comme orphelins. Souvent présente dans les grandes prestations de Gael, elle assurait un soutien moral indéniable à la formation musicale. L'on se souvient notamment de l'accueil chaleureux que lui avait fait le pasteur Athom's Mbumba remplaçant de son défunt époux à la direction de Gael en la remerciant de sa présence au premier grand concert du groupe après la mort d'Alain Moloto. Cette première célébration Sanjola tenue au parking du Grand Hôtel de Kinshasa avait accueilli du monde plus que le cadre ne pouvait en contenir. Cette rencontre tenue près d'une année après le décès du célèbre adorateur avait attiré du monde des quatre coins de la ville qui pour rien au monde ne voulaient manquer l'événement.

Nioni Masela

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SÉLECTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SÉLECTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

NÉCROLOGIE

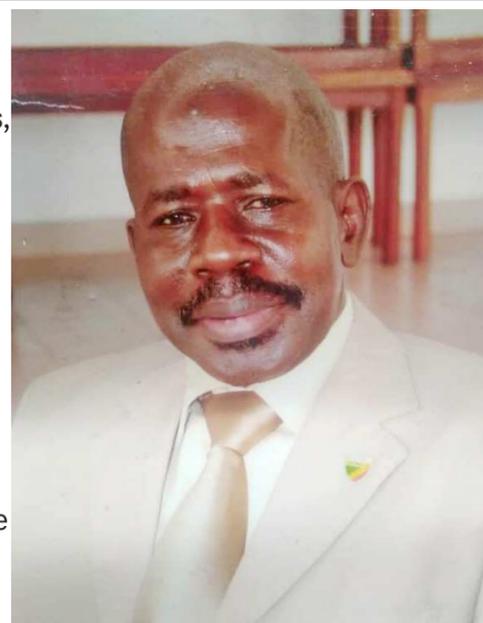
Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Okombi (Macaire, Didier, Jeannie et Médard) annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur grand-frère et petit-frère, le sergent de police (UGF), Prospère Okombi, est fixée au mercredi 22 janvier, selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
- 11h00 : recueillement au domicile, n°83 bis, rue Kouyou à Poto-Poto ;
- 13h00 : départ pour le cimetière privé ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



La famille Da-Bangui et les enfants Alena ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis ainsi qu'aux membres du Comité national olympique et sportif congolais et du centre Olympafrica, le décès de leur père et frère, Zéphirin Alena Da-Bangui, survenu le 9 janvier 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 172 de la rue Ndolo, arrêt de bus Maman Mbouala. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



Le comité directeur de la section Basket-Ball du club multidisciplinaire « Diabes Noirs » a la profonde douleur de porter à la connaissance de la Fédération congolaise de Basket-Ball, de la ligue départementale de Basket-Ball, des différents clubs de Basket-Ball, de la famille diabolite et des amis de la balle au panier le décès inopiné de Doc Pierre Ngali, survenu le mardi 7 janvier 2020 à Brazzaville. Lieu de la veillée : 7 bis, rue Koussouassissa à Moukondo, à côté du Camp Comus, juste après le mur d'enceinte. Date de l'enterrement : lundi 20 janvier 2020 au Cimetière Privé "Ma Campagne". Que son âme repose en paix.

**IN MEMORIAM**

18 janvier 2014 – 18 janvier 2020
Voici déjà six ans que disparaissait notre mère, sœur, tante, grand-mère, l'loyi Suzanne Nêê Nguéléle Mwaousa, AAtipo, Ngoa Kolo, Oyourou A Como, Mwana Ndijiéma Ekongo. Le temps passe la pensée est présente très chère maman, tu nous as quittés. Nous ne t'oublions pas. En ce jour de souvenir, nous te réitérons toutes nos pensées d'amour. Dieu veille !



**INVITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/ECG/DG/2020**

ANNONCE POUR LA VENTE D'UN IMMEUBLE

Ecobank Congo informe le public qu'elle procède à la vente de son immeuble acquis par adjudication dont ci-dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n°16.556, cadastrée section S, parcelle n°57, d'une superficie de 2352.70m², quartier Mpila, Ouenzé, mitoyenne du siège de la société SOCOFRAN. Elle est entourée d'un mur sur les trois côtés, postérieur, latéral gauche et droit à l'exception de la façade donnant sur la pointe Hollandaise, à l'intérieur se trouve un grand bâtiment R+3 en construction, bâtiment construit en 04 volumes communiquant, au milieu de ces 04 volumes, se trouve un espace libre, le volume situé du côté latéral gauche a une partie à deux niveaux, les gros œuvres sont achevées, le sol est revêtu du ciment de propreté ; certains murs sont en béton et d'autres ne sont pas encore recouverts d'enduits.

Prix de vente : *FCFA trois milliards (3.000.000.000).*

Les offres seront reçues, sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

Brazzaville :

S/C
ECOBANK-CONGO
3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC
City Center

Pointe Noire :

S/C
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 21 Janvier 2020 à 15h00.

Pour toutes informations, prière adresser vos mails à TGOMA@ecobank.com ou adossou-yovo@ecobank.com (Tél : 06 511 59 05 / 06 880 02 33).

Fait à Brazzaville, le 14/01/2020.

La Direction Générale

FORMATION

Les agents de santé apprennent de nouvelles méthodes de travail

Un atelier a été organisé du 13 au 15 janvier à Pointe-Noire à l'intention des anesthésistes, gynécologues-obstétriciens et sages-femmes évoluant dans les différents départements du sud du pays.

Organisé conjointement par la WFSA (Fédération mondiale des sociétés d'anesthésiologistes) et la Socaru (Société congolaise d'anesthésie réanimation urgences) avec l'appui du gouvernement congolais, l'atelier qui bénéficie du financement de la fondation EKSF (Else Kroner Fresenius Stiftung) a été initié afin de réactualiser et améliorer les connaissances pour la prise en charge des parturientes et des nouveau-nés en salle de travail. Il vise aussi la baisse du taux de mortalité maternelle et néonatale dû souvent aux complications d'anesthésie inhérentes au déficit qualitatif de la formation initiale et continue.

Près d'une trentaine d'agents de santé venus des hôpitaux de Pointe-Noire et des autres départements du sud du pays ont pris part à ces séances de travail théoriques et pratiques



Photo de famille à la fin de la formation Safe obstétrique crédit photo»Adiac»

animées par des formateurs du Congo, du Burkina Faso et du Rwanda. A la fin de la formation, les participants ont pris l'engagement de travailler désormais en équipe afin d'appliquer la méthode ADCDE pour les urgences et la réanimation des nouveau-nés selon le protocole Safe, de pérenniser les acquis de la formation en faisant la restitution aux autres collègues. Benjamin Ngama, infir-

mier obstétricien à l'hôpital de Sibiti, a traduit sa satisfaction après avoir suivi la formation. « Depuis 1985, c'est la première fois que je participe à une telle formation. Mon souhait est qu'elle soit pérenne et surtout qu'on songe davantage aux agents qui évoluent dans l'hinterland », a-t-il dit. Pour le Dr Roch Doukaga Moussavou, chef de service à la maternité de l'hôpital de base de Tié-Tié,

« il n'est pas concevable qu'une femme qui vient donner la vie meurt après l'accouchement. Les acquis de cette formation permettront, j'en suis sûr, de réduire cet état de fait. » Selon le Dr Cheikh Bougouma, l'un des formateurs, la formation reçue par les agents de santé va contribuer à améliorer les compétences des participants et de facto d'en faire bénéficier aux patientes et nouveau-nés.

Après la formation, des missions d'évaluation seront organisées dans les différents hôpitaux qui seront aussi dotés du matériel adéquat de travail afin de rendre le personnel performant. « Certes, nos différents hôpitaux souffrent du manque d'équipements, de médicaments et aussi du manque d'oxygène. Mais nous osons croire que cette formation, au regard des témoignages enregistrés, a été bénéfique et nécessaire pour le personnel de santé », a renchéri le Dr Philippe Mavoungou, représentant la Fédération mondiale des sociétés d'anesthésie. De nombreuses autorités de la ville ont également assisté à cette formation et ont, à la clôture, loué les mérites des formateurs et des formés qui se sont impliqués pour sa réussite. Après Brazzaville et Pointe-Noire, cette formation se poursuivra à Oyo et Ouesso.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

L'abus d'alcool et le sport font-ils bon ménage ?

Ce billet d'humeur se veut un constat et une interpellation, puisque de plus en plus des sportifs ont tendance à s'abreuver des quantités d'alcool après toute activité sportive, se disant qu'ils sont épargnés des méfaits de l'alcool grâce au sport qu'ils pratiquent. Cela est-il vrai ou pas?

La bonne nouvelle est que, ces derniers temps, il y a comme un comportement sportif qui se généralise à travers la création de nombreuses associations et équipes sportives dans tout le pays. Ce comportement est loué par tout Congolais, car la pratique régulière du sport, reconnaissent les médecins, « immunise » l'organisme contre des attaques de certaines pathologies. En dehors des associations sportives traditionnelles, il y a la création dans les quartiers et les administrations des équipes de marcheurs, de coureurs libres, de Nzango, de pédaleurs de vélo et autres.

Mais qu'est-ce qui nous surprend alors ? C'est non pas la pratique généralisée de ces genres de sports, c'est plutôt cette manie qui devient comme une règle et qui prend de plus en plus corps au sein des dites associations sportives. « On boit où ? » C'est la fameuse question symptomatique des sportifs à leurs responsables. Ce qui veut dire que c'est une pratique coutumière : la consommation abusive de l'alcool par des sportifs après toute compétition.

Oui, certains responsables de ces équipes sportives pour s'échapper à la critique avancent l'idée selon laquelle il « faut ressouder l'équipe après toute défaite. » Ce qui signifie pour eux, il faut acheter de la bière à gogo aux sportifs après la compétition. Cette idée qui semble être géniale, sociologiquement parlant, n'est pas sans conséquence sur l'organisme des sportifs. Car selon la récente étude des chercheurs néo-zélandais, l'abus d'alcool après le sport bloque une enzyme appelée LDH qui empêche l'élimination de l'acide lactique. Or, si cette substance arrive à envahir le muscle durant l'effort, elle bloquerait la production énergétique. Alors quel est ce sportif qui n'aurait pas besoin de la production énergétique dans son organisme ?

Que ce soit après la défaite ou la victoire, l'abus de l'alcool annihile les effets bénéfiques du sport à l'organisme et déshydrate celui-ci. Dans ces conditions, l'alcool cesse d'« immuniser » le corps face à certaines attaques microbiennes. Gare à l'abus d'alcool après tout exercice sportif ! Il n'est pas question ici d'interdire la consommation d'alcool aux sportifs. Mais il convient tout de même de souligner que l'abus d'alcool perturbe la qualité du sommeil, ralentit la resynthèse du glycogène musculaire, déränge les mécanismes de régénération musculaire et osseuse post-exercice et n'accélère pas le processus de récupération. Alors les sportifs, buvez de l'alcool avec modération.

A bon entendeur salut !

Faustin Akono

ENTREPRENEURIAT

La société Wingwah E&P appelée au respect des textes en vigueur

La mise en garde a été faite par le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystere Tchicaya, à l'occasion d'une visite de travail qu'il a effectuée, le vendredi 17 janvier, dans les installations de cette structure.



Le ministre et sa suite visitant les installations de la société Wingwah

Au cours de sa descente, le ministre a signifié que cette visite fait suite à un certain nombre de dysfonctionnements et entorses à la législation et à la réglementation en vigueur observés à travers la société Wingwah E&P. Au-delà des rapports, il est venu personnellement toucher du doigt la réalité de façon à prendre toutes les dispositions idoines en vue d'accompagner cette société et corriger ce qu'il y a à corriger. « Je ne suis pas venu ici pour regarder des beaux bureaux de cette société et faire des beaux discours. La société Wingwah E&P est, semble-t-il, confrontée à divers problèmes, notamment de

qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement, d'enfouissement des déchets pétroliers, de conditions de travail des employés congolais, et celui de la pléthore du personnel chinois. Je ne vais pas porter de jugement de valeur aujourd'hui. L'administration va faire son travail sans complaisance de façon à obliger cette société à respecter à la fois la législation, la réglementation en vigueur et tous les textes d'application pris sur le contenu local pour permettre de prendre soins des compatriotes qui évoluent dans cette société. Ainsi, si les choses ne s'améliorent pas, l'Etat prendra toutes

les mesures possibles et en tirera des conséquences », a déclaré le ministre.

Le ministre a aussi visité les centres de traitement du brut et des déchets, quelques plates-formes, le site de versement du Bac 2-33 et Bac 7, le lieu de l'accident qui avait occasionné une perte en vie humaine, la base vie de cette société particulièrement sur les aspects catering. La société Wingwah E&P exploite le champ pétrolier de Banga Kayo situé dans le district de Tchiamba-Nzassi à quelques encablures de Pointe-Noire, elle produit environ 1500 barils par jour.

Séverin Ibara

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES GARDIENS DES ANTENNES DEPARTEMENTALES DE PLANIFICATION ET DE SUIVI DU PDAC N° 001C/PDAC/2020

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Le projet est administré par une Unité Nationale de Coordination basée à Brazzaville et dispose de 5 Antennes Départementales de Planification et de Suivi (Ouessou, Ngo, Kinkala, Nkayi et Pointe-Noire), pour lesquels il est procédé présentement au recrutement des gardiens.

En conséquence, le projet invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leurs dossiers de candidature.

Le Candidat devra :

- avoir un CEPE ou diplôme équivalent ;
- une expérience professionnelle d'au moins un an dans le gardiennage ou métier similaire ;
- être capable de s'exprimer et d'écrire en Français ;
- être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une lettre adressée au coordonnateur national du PDAC ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie de l'acte de naissance ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, contrat ou autres documents de travail des précédents employeurs.

Les candidatures féminines et celles des résidents des localités concernées sont encouragées.

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de chaque antenne concernée, au plus tard le mardi 4 février 2020 à 14h00.

Les gardiens seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque mondiale, pour une durée d'une année renouvelable, après une évaluation jugée satisfaisante.

Les personnes intéressées peuvent consulter les termes de référence détaillés dans les directions départementales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche concernées.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS D'ENTRETIEN DES ANTENNES DEPARTE- MENTALES DE PLANIFICATION ET DE SUIVI DU PDAC N° 002C/PDAC/2020

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Le projet est administré par une Unité Nationale de Coordination basée à Brazzaville et dispose de 5 Antennes Départementales de Planification et de Suivi (Ouessou, Ngo, Kinkala, Nkayi et Pointe-Noire), pour lesquels il est procédé présentement au recrutement des agents d'entretien.

En conséquence, le projet invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leurs dossiers de candidature.

Le Candidat devra :

- avoir un CEPE ou diplôme équivalent ;
- une expérience professionnelle d'au moins un an dans le gardiennage ou métier similaire ;
- être capable de s'exprimer et d'écrire en Français ;
- être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une lettre adressée au coordonnateur national du PDAC ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie de l'acte de naissance ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, contrat ou autres documents de travail des précédents employeurs.

Les candidatures féminines et celles des résidents des localités concernées sont encouragées.

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de chaque antenne concernée, au plus tard le mardi 4 février 2020 à 14h00.

Les agents d'entretien seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque mondiale, pour une durée d'une année renouvelable, après une évaluation jugée satisfaisante.

Les personnes intéressées peuvent consulter les termes de référence détaillés dans les directions départementales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche concernées.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN DE L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET N° 003C/PDAC/2020

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Le projet est administré par une Unité Nationale de Coordination basée à Brazzaville, pour laquelle il est procédé présentement au recrutement d'un agent d'entretien.

En conséquence, le projet invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leurs dossiers de candidature.

Le Candidat devra :

- avoir un CEPE ou diplôme équivalent ;
- une expérience professionnelle d'au moins un an dans le gardiennage ou métier similaire ;
- être capable de s'exprimer et d'écrire en Français ;
- être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une lettre adressée au coordonnateur national du PDAC ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie de l'acte de naissance ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, contrat ou autres documents de travail des précédents employeurs.

Les candidatures féminines, partet celles des résidents à Brazzaville sont encouragées.

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de chaque antenne concernée, au plus tard le mardi 4 février 2020 à 14h00.

L'agent d'entretien sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque mondiale, pour une durée d'une année renouvelable, après une évaluation jugée satisfaisante.

Les personnes intéressées peuvent consulter les termes de référence détaillés dans les directions départementales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche concernées.



INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 20 AU 26 JANVIER

MARDI 21 JANVIER
18H30 CINE-CLUB : TURBULENCES

MERCREDI 22 JANVIER
15H00 DEBAT D'IDEES : CITE ET CITOYENNETE

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : FOX N3G4

JEUDI 23 JANVIER
15H00 EMISSION : ÇA C'EST BRAZZA

VENDREDI 24 JANVIER
19H00 THEATRE : BYE BYE LA BETE PAR LA COMPAGNIE THEATRE DES SANS VOIX

SAMEDI 25 JANVIER
10H00 PATRIMOINE : CEREMONIE DE REMISE DE PRIX DU CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

10H00 ANIMATION : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS ET L'HEURE DU CONTE)

10H00 ANIMATION : 2^E EDITION DU TOURNOI DE SCRABBLE

DIMANCHE 26 JANVIER
17H30 DIMANCHE A LA CAFET' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

REMISE DE PRIX
CONCOURS
DU JEUNE
HISTORIEN
BRAZZAVILLOIS



SAMEDI 25 JANVIER
10H00

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

LIVRE

« Les parcours d'un idéaliste », une expression des souvenirs de Christophe Bouramoué

Récit autobiographique de l'auteur publié l'an dernier aux éditions L'Harmattan, « Les parcours d'un idéaliste » retrace ses expériences, ses émotions et son bonheur, tout en portant un regard sur les motifs de ses choix, actions et espoirs.

Dans la vie, il arrive parfois qu'au bout d'un certain parcours, il soit nécessaire de marquer une pause et de se retourner pour voir et apprécier la qualité du mouvement accompli, de ses motivations et pour juger de la nécessité ou non de le poursuivre. C'est au vu du temps qui nous gouverne que Christophe Bouramoué a pris l'option de subsister à travers ce récit autobiographique de deux-cent quatre-vingt-trois pages structurées en quatre chapitres.

« Les parcours d'un idéaliste » est l'histoire de l'enfant et écolier des Plateaux, du collégien et lycéen de Brazzaville, de l'étudiant de Montpellier et de Paris (France). C'est aussi le récit d'un professeur agrégé de cardiologie qui, malgré mille sollicitations comme celle du président Omar Bongo qui fut aussi palpitante qu'alléchante, regagnera son pays natal en 1974, pour le servir autant que faire se peut.

L'auteur a notamment porté sur les fonts baptismaux l'école de médecine et la transformation de l'hôpital général de Brazzaville en Centre hospitalier universitaire (CHU). Il a été l'un des artisans de l'adhésion de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) au Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). « Je ne me suis guère senti motivé au premier plan par l'argent. Mon moteur d'action était le désir permanent d'apprendre,



Christophe Bouramoué/DR

de réaliser, de transformer et de servir », écrit-il dans son ouvrage.

S'inspirant de son riche parcours dans le domaine de la santé et positionné tantôt comme philosophe, à travers cet ouvrage l'auteur propose un apport anthropologique et sociologique ; une vision qui oriente les lecteurs ; un guide qui peut aussi inspirer les décideurs dans la gestion des affaires publiques. Par exemple, l'écrivain estime que le Congo peut atteindre l'objectif de la santé pour tous et celui de zéro évacuation sanitaire à l'étranger. À ce niveau, le rôle de l'Etat serait celui d'un facilitateur qui assure le bon fonctionnement des institutions, finance les recherches universitaires et promeut l'adéquation formation et emploi.

Comme le stipule si bien Christophe Bouramoué, les opinions qu'il a émises a posteriori, notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la

santé publique et de la morale ne sauraient constituer une critique pour ceux qui évoluent dans ces secteurs. « Il ne s'agit que des émanations de mon ressenti, nourries par les fonctions que j'ai eues à exercer durant tant d'années. Bien sûr que j'aurais pu les garder pour moi. Mais-là, j'aurais manqué à mon objectif de transmettre quelque chose, si minime soit-il, à la jeunesse du présent et du futur », précise-t-il.

Né le 22 septembre 1941 à Yonon, dans le district de Djambala, Christophe Bouramoué est marié et père de cinq enfants. Agrégé de cardiologie des CHU de France et professeur émérite de l'UMNG, il fut ministre de la Santé publique puis de la recherche scientifique. L'auteur a été chef de service de cardiologie du CHU de Brazzaville et recteur. Son ouvrage est disponible en ligne et à la librairie Les manguiers...

Merveille Atipo

CAN SENIORS HOMMES DE HANDBALL

Le Congo passe à côté de ses objectifs

Après deux défaites successives dans cette compétition qui a débuté le 16 janvier en Tunisie, l'équipe nationale du Congo ne joue que pour remplir des formalités puisqu'elle ne sera pas parmi les sept pays qui représenteront le continent à la coupe du monde de la discipline.

Battus le 16 janvier 25-34 par l'équipe du Maroc, les Diables rouges du Congo ont concédé leur deuxième défaite, le jour d'après, 25-31 devant les Fennecs de l'Algérie, dans le cadre de la deuxième journée de cette vingt quatrième édition de la Coupe d'Afrique des nations (Can), Tunisie 2020.

Ces résultats ne facilitent pas la tâche à l'équipe congolaise qui devra maintenant se contenter des matchs de classement, précisément pour les places allant de la neuvième à la sixième. Un classement non satisfaisant au regard du rang qu'elle a occupé au Gabon, lors de la précédente édition de la compétition : éliminée en quart de finale par l'Égypte.

A en croire notre confrère de Radio-Congo qui se trouve en Tunisie, les handballeurs congolais ont livré de belles prestations, surtout face aux Algériens. Les mauvais choix tactiques du staff technique et l'absence des joueurs de la diaspora ont coûté cher à l'équipe du Congo. En tout cas, au sport, seuls les résultats, rien que les résultats, comptent.

Malgré les efforts de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) notamment l'organisation et le lancement des entraînements deux mois avant la compétition, la signature du contrat avec l'équipementier Macron ainsi que l'arrivée à Brazzaville du technicien français, Guy Petitgirard, le Congo n'a pas pu tenir devant ses adversaires du groupe D.

« La Fédération internationale de handball, couramment abrégée en IHF, a mis à notre disposition un expert qui va former notre staff technique afin de permettre au Congo de participer à la Coupe du monde de handball qui aura lieu en Égypte. En sport, il faut mettre les moyens en jeu. Aujourd'hui, nous avons la possibilité d'être parmi les sept pays en Afrique qui doivent se qualifier à cette grande compétition », indiquait le président de la Fécohand, Jean Claude Ibovi, lors de la cérémonie de signature de partenariat avec l'équipementier Macron, en novembre dernier.

Dans les autres rencontres de cette deuxième journée de la Can, le Kenya n'a pas résisté face à la pression et la chaleur de l'Égypte, score final 19-44. La Zambie, comme son ami du groupe, le Congo, a enregistré sa deuxième défaite devant les Marocains, 12-39. La Libye a perdu sur la plus petite des marges, devant l'Angola 19-20. Pour sa part, le Cap-Vert a dominé le Cameroun, 22-19 tandis que la République démocratique du Congo a pris le dessus sur la Guinée 28-24 puis le pays hôte et tenant du titre, la Tunisie a battu la Côte d'Ivoire 48-24. La rencontre entre le Nigeria et le Gabon s'est soldée en faveur des Panthères du Gabon, 26-24.

Rude Ngoma

RÉFLEXION

La vérité enfin sur la Libye ?

À l'heure où sont imprimés nos deux quotidiens Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa, ce dimanche 19 janvier 2020 en milieu d'après-midi, nul ne sait encore ce qui sortira du débat pour le moins animé qui se tient à Berlin entre plusieurs chefs d'Etat à l'initiative de la Chancelière allemande Angela Merkel. Les deux ennemis jurés que sont le chef du gouvernement d'union nationale Fayez al Sarraj et le Maréchal Khalifa Haftar étant en principe présents dans la capitale allemande même s'ils ne sont pas assis autour de la même table, il n'est pas impossible qu'un accord fragile se conclue sous la pression de la communauté internationale. Nous en saurons plus dès ce lundi 20 janvier.

Mais, en attendant, quelques vérités s'imposent sur ce qui se passe depuis neuf ans dans ce vaste pays d'Afrique du Nord après que le guide libyen Mouammar Kadhafi ait été assassiné sur ordre de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis. Les voici résumées en quelques phrases.

1. Contrairement à la thèse défendue par les auteurs de l'assassinat programmé du Guide libyen, le but poursuivi n'était pas de libérer la Libye du joug d'un dictateur qui avait réussi à unifier ce pays et à en faire une puissance régionale. Il visait à protéger les intérêts des puissances occidentales dans cette partie stratégique du continent africain que Mouammar Kadhafi était décidé à remettre en question au profit de puissances comme la Russie. Il visait aussi sans doute, mais cela les enquêtes en cours en France finiront tôt ou tard par le confirmer, à empêcher le Guide d'exercer un chantage mortel sur le président français d'alors, Nicolas Sarkozy, que visent aujourd'hui une série d'enquêtes concernant le financement de sa campagne électorale par la Libye (1).

2. Loin de permettre l'avènement progressif d'un système démocratique comme le prétendaient les auteurs de cet assassinat programmé, la disparition de Mouammar Kadhafi a plongé la Libye dans un chaos dont elle s'avère incapable de sortir avec ou sans aide extérieure. Ceci parce qu'en réalité des puissances

extérieures comme la Turquie, l'Italie, la France, la Russie, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, les Etats-Unis s'efforcent de mettre la main sur ses ressources pétrolières. Un capital gigantesque dont le contrôle total ou partiel procurerait des bénéfices considérables aux Etats qui agissent en sous-main dans ce but. Pour dire les choses de façon claire, il existe un abîme entre les nobles intentions affirmées par les puissances extérieures et la réalité sordide que paie le peuple libyen au prix fort.

3. L'erreur historique commise par les vrais acteurs de cette tragédie humaine est d'autant plus forte que la chute du Guide libyen a plongé l'immense zone Sahel-Sahara dans un désordre sur lequel surfent maintenant les mouvements salafistes, les milices islamiques et surtout les mafias en tout genre qui s'enrichissent sur la misère humaine. Avec, comme conséquence, d'une part, une montée de la violence sur le terrain que les pays du G5 Sahel et la France s'avèrent incapables de gérer comme vient de le confirmer le Sommet de Pau organisé par le président français Emmanuel Macron ;

et, d'autre part, une ruée des migrants africains vers les côtes méditerranéennes que les pays européens ne pourront pas maîtriser avec une montée du populisme au sein de leur population qui finira plus vite qu'on ne le croit par menacer leur propre unité.

Conclusion de tout ceci : il est fort peu probable que le Sommet de Berlin sur la Libye, dont nous publierons les conclusions dans notre numéro qui paraîtra demain, marque un tournant dans la quête de la paix sur ce vaste espace. Il convient donc seulement d'espérer que ces vérités peu agréables auront été exprimées par l'un ou l'autre des hommes d'Etat présents à Berlin. Autrement dit que la vérité commence à se faire entendre au sommet de la communauté mondiale.

Jean-Paul Pigasse

Voir le dossier publié ce week-end dans les colonnes du quotidien français Le Monde : « Affaire libyenne : à la poursuite de l'argent versé aux Sarkozystes ». Pages 10 et 11.